

















Rédaction - Coordination :

Mairie de Mazerolles - Tél. 05 49 48 41 92
Édition Réalisation :

JPV Pub & Com - Tél. 05 49 51 37 79
45, bd de Strasbourg - 86500 Montmorillon

# Sommaire

Mot de Madame le Maire	page 5
Conseil Municipal	page 6
Les Réalisations	page 7
École - Restaurant scolaire - Temps Périscolaires	page 10
Les Associations	page 11
Actualité : Mazerolles au fil des jours	page 14
Cérémonies	page 15
Informations diverses : site internet, marché, food truck	page 17
Tourisme	page 18
SIMER	page 19
Information COVID	page 22



Bulletin réalisé par JPV Pub & Com

Régie Publicitaire / Conception / Impression 45 bd de Strasbourg 86500 Montmorillon

Tél. 05 49 51 37 79 - pubetcom86@orange.fr - www.jpvpubetcom.fr





Entretien Vente & Pose d'accessoires Réparation Dépôt - Vente





39, route de Poitiers 86320 MAZEROLLES

06 18 13 45 69

ad.servicecampingcar@gmail.com

#### **Ambulances ALAMICHEI**

**VSL / AMBULANCES** 

TAXI TOUTES DISTANCES





POMPES FUNÈBRES

- Organisation complète des obsèques
- •Travaux cimetière / Pose de Monument

1 rue Ampère et Arago - 86320 Lussac les Châteaux

Tél 05 49 48 27 47



- **CARBURANTS**
- ·MATÉRIEL de GRAISSAGE
- **HUILES GRAISSES**
- **ANTIGELS ADDITIFS**
- **FIOUL Chauffage**
- **·GAZOLE NON ROUTIER**





## ARBORISTE ÉLAGUEUR

Particuliers et Professionnels

Conseil et Devis gratuits

86300 Chauvigny - Tél. 06 99 13 19 02

# Mot de Madame le Maire

Chères Mazerollaises, chers Mazerollais,

Ce bulletin est le tout premier de ce mandat 2020/2026. Il a commencé comme aucun autre auparavant. Les élections municipales de 2020 resteront dans toutes les mémoires. En effet, deux jours plus tard, nous étions confinés pendant presque trois mois, le nouveau conseil municipal n'était pas installé et l'élection du Maire reportée. Trois mois durant lesquels notre village, comme beaucoup d'autres, est de-



venu bien calme et où chacun a appris à vivre différemment, dans le respect du confinement, tout en gardant un esprit d'entraide et de solidarité. Trois mois où cette pandémie nous a amené à réfléchir sur notre façon de vivre et de consommer. Pour une prise de fonction, le contexte aurait certes pu être plus simple! Élue en mars, installée fin mai, notre nouvelle équipe municipale a dû faire face, dès son arrivée, aux difficultés liées à la crise sanitaire puis plus récemment à celles du plan VIGIPIRATE renforcé à son maximum. Avec notre nouvelle équipe, nous devons avancer avec tous ces protocoles sanitaires qui s'enchaînent. Pour cela, le travail s'effectue en étroite collaboration avec les services de la Préfecture et de différents ministères (Éducation Nationale, Sports, Culture...).

En cette période difficile de rebond de l'épidémie, sachez que la Mairie de Mazerolles se mobilise : les agents communaux et les conseillers municipaux sont présents à vos côtés pour vous accompagner dans cette crise sanitaire. Je profite de cet écrit pour saluer leur engagement. Avec l'équipe municipale, nous mesurons les difficultés rencontrées par beaucoup d'entre vous. Nous sommes conscients des répercussions qu'occasionne cette crise sanitaire. Le monde associatif, les commerçants, les artisans et les agriculteurs sont mis à rude épreuve dans cette situation exceptionnelle. Cette année bissextile aura marqué l'histoire entraînant des bouleversements importants dans notre vie quotidienne notamment pendant les confinements ainsi qu'une crise économique qui risque malheureusement de perdurer. Je souhaite retenir de cette année 2020 la solidarité, valeur essentielle à laquelle j'attache une importance toute particulière. Elle a pris tout son sens dans cette crise sanitaire sans précédent. La solidarité sous toutes ses formes nous permet de traverser les instants les plus difficiles. Nous pouvons compter, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités dont je salue le dévouement : les soignants, les services de sécurité et de secours, les commerçants, les éboueurs, les agriculteurs, les producteurs, les enseignants et les agents du service public, les aides à domicile, les artisans, les élus, les travailleurs sociaux ...

J'ai une pensée toute particulière pour les plus démunis, les personnes qui souffrent de maladie ou de solitude, les familles dans la difficulté, pour les personnes qui ont été obligées de quitter notre commune pour un EHPAD, pour celles et ceux qui nous ont quitté en 2020. Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi notre commune. Ils y trouveront calme, confort et sérénité. Bienvenue aussi aux nouveaux nés et félicitations aux parents. Une pensée pour ceux qui se sont pacsés ou mariés dans l'année 2020. De nombreux chantiers sont en cours sur notre commune. Nous continuons nos efforts pour améliorer votre quotidien et votre qualité de vie.

L'équipe municipale est pleinement mobilisée et s'investit sur les différents projets que nous souhaitons engager dans le respect de nos valeurs communes et de notre territoire. Notre environnement, une priorité au vivre ensemble seront des sujets auxquels nous attacherons une attention particulière, ainsi que notre investissement dans la Communauté de Communes.

Nous souhaitons travailler en concertation avec les habitants et les différents acteurs économiques et associatifs de notre commune afin que chacun trouve, dans notre village, l'opportunité de s'épanouir.

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, je ne sais pas encore si la cérémonie des vœux de la municipalité pour l'année 2021 aura lieu mais sachez que, dans l'attente de jours meilleurs, nous vous souhaitons beaucoup de courage en ces temps incertains. Notre municipalité demeure à vos côtés pour traverser ces moments délicats. Il est primordial de respecter les gestes barrières en tous lieux, publics ou privés. Il n'y a que par une prise de conscience collective que nous arriverons à lutter contre ce virus. J'incite chacune et chacun d'entre vous à porter le masque pour le respect de tous. Soyons prudents et respectons les gestes barrières.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous présenter, ainsi qu'à vos familles et à ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets personnels et professionnels pour cette année 2021.

Fabienne Maupin Maire

# Conseil Municipal

Cette année se sont déroulées les élections municipales, 15 conseillers ont été élus le 24 Mai 2020.

3ème Adjoint : Alain FORT

Au terme de celles-ci, ont été élus :

Maire: Fabienne MAUPIN



2ème Adjoint : Eric BOUHET



Les conseillers :



M. Patrick GIRAUD,



M. Dominique NADEAU,





M. Christian GUERIN,



Mme Cécile SEBASTIEN.

1er Adjoint : Pierre MARTINIÈRE



4ème Adjoint: Ophélie SABOUREAU





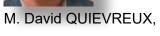
M. Dany MAUPIN,



Mme Isabelle MEMIN,



M. J-Michel PUISSESSEAU,



À ce jour, 4 démissions ont été émises et un décès est survenu :

- M. Christian GUERIN
- M. Dominique NADEAU
- M. David QUIEVREUX, pour raisons professionnelles.
- Mme Isabelle MEMIN
- M. Jackie PERAULT, décédé.

Les élections municipales partielles qui devaient avoir lieu fin novembre, sont reportées en raison de la crise sanitaire.



#### **VOIRIE**

#### • Parking Place du Châtaignier

Pour faciliter le stationnement des véhicules de la place du Châtaignier ainsi que pour sécuriser les abords de l'école, il a été décidé de créer un 2<sup>ème</sup> parking, pour un devis de 2640,90€ TTC.





#### Reprofilage Chemin de Fontliasmes

Le reprofilage du chemin mitoyen avec la commune de Civaux a été effectué au mois de septembre, pour un devis de 18 714,77€ TTC avec une participation financière de la commune de Civaux.



#### • Pont du Goberté

Suite à la tempête de juin 2019 le pont ayant été fragilisé, la reconsolidation du dessous du pont ainsi que le changement du garde-corps ont été effectués par l'entreprise S.N.G.C de l'Isle d'Espagnac, pour un montant de 27 960,00€ TTC.





#### **ENVIRONNEMENT**

#### City Stade

Réaménagement du filet de réhausse pour ballons du city stade et du terrain de tennis, pour un montant de 4362,00€ TTC.





#### • Réserve Incendie de Chanteloup

L'aménagement d'une réserve incendie, lieu-dit Chanteloup, a lieu en fin d'année pour un devis de 18 773,76€.



#### • Cimetière

Un aménagement paysager du columbarium, des cavurnes, de la dalle ainsi que des cache-poubelles ont été réalisés par les employés communaux.



#### Cour de l'école

Le mur de la cour de l'école élémentaire se dégradant, la réfection du mur a été effectuée, ainsi que la plateforme de la porte d'entrée de l'école qui était déformée.

Le montant des travaux s'élève à 11 024,95€ TTC dont une subvention départementale au titre de l'ACTIV'Flash de 7350,00€ TTC.



# École | Restaurant scolaire

L'école de la commune compte, pour cette année scolaire, 60 élèves répartis en trois classes. Elle accueillera des élèves de moins de trois ans à partir du mois de janvier 2021.

L'équipe enseignante stabilisée, poursuit sa volonté et son engagement, malgré le contexte actuel, à inscrire l'école dans des projets donnant sens aux apprentissages des élèves.

Ainsi, l'école est labellisée depuis l'année dernière « Génération 2024 » afin de mettre en valeur l'Éducation Physique et Sportive au travers de projets en relation avec des sportifs de haut niveau. La classe de CE2-CM1-CM2 poursuit quant à elle son projet de « l'école de la philanthropie » en lui donnant une autre dimension avec sa participation cette année au parlement des enfants (si le contexte sanitaire le permet).

Enfin, l'école s'est inscrite dans le projet de langues vivantes du département « anglais renforcé ». Ainsi, comme cela est le cas dans seulement sept autres écoles du département, les élèves de Mazerolles sont désormais initiés à l'anglais dès la classe maternelle. Dans ce cadre, l'école accueillera une intervenante anglophone tous les jeudis matin d'octobre à avril au cours de cette année.

#### ÉCOLE

L'année ayant été interrompue du 16 mars au 11 mai pour raisons sanitaires, le programme scolaire s'est quand même réalisé en distanciel. Les cours ont été transmis par mail aux familles avec un suivi journalier fait par les institutrices.

Lors de la reprise, de nombreuses mesures sanitaires avec un protocole strict ont été réalisées.

En septembre, la scolarité ayant repris son cours, la municipalité a décidé d'investir dans des poubelles de tri sélectif dans chaque classe, afin d'initier les enfants à la démarche du « zéro déchets » et du recyclage.

Lors de la rentrée du 2 novembre, le protocole sanitaire a été renforcé avec le port du masque obligatoire dans les établissements scolaires dès 6 ans. La municipalité a donc poursuivi l'action du zéro déchets et a offert à chaque écolier un masque lavable et réutilisable en partenariat avec l'entreprise Indiscrète de Chauvigny.







#### RESTAURANT SCOLAIRE

En association avec l'école, la cantine a suivi le même chemin, avec dans un premier temps la pesée des déchets alimentaires sur tout le mois de septembre en association avec le SIMER, pour pouvoir réfléchir à la mise en place d'un composteur ou de quelques poules. Suite à l'analyse de ces déchets, il s'avère que le poids des déchets réalisés ne suscite pas l'investissement d'un composteur, ils pourront ainsi être récupérés pour les animaux du parc.

# Temps Activites Périscolaires

#### **TAP**

Le Temps d'Accueil Périscolaire a repris en septembre. Celui-ci se joue aussi sur le thème de l'environnement, avec des activités variées dont la réalisation au cours de l'année d'hôtels à insectes qui seront insérés dans le paysage de la commune.

D'autres activités sont soutenues, telles que la sécurité routière, le tri des déchets, le cirque, le vince pong, le food art, de quoi faire découvrir aux enfants de nombreuses activités.



# Les Associations

#### ACCA

Pour l'année 2020/2021, l'ACCA de Mazerolles compte 34 adhérents, 4 de plus que l'année précédente. Nous avons 4 jeunes chasseurs, dont 1 en chasse accompagnée.

Cette année, nous avons investi sur des miradors pour la sécurité de tous.

Nous avons prévu 4 manifestations :

- \* 1 choucroute,
- \* 1 méchoui au mois de juin,
- \* La buvette du 14 juillet,
- \* Le ball-trap au mois d'août avec buffet et buvette.

Nous voudrions remercier tous les bénévoles qui nous aident pour ses manifestations.

Le bureau se compose :

Président : Kléber CLÉMENT Secrétaire : Laurent GANOT

Secrétaire adjoint : Thierry CERCLET Trésorier : Christophe PIGNOREL Trésorière adjointe : Katia ROBERT

Membres: Jacky MAUPIN, Marcel GOUJON, Christian ROUSSEL, Louis-Marie PIFFETEAU.

Pendant la période de confinement, la chasse aux gros gibiers et des espèces nuisibles a été autorisée par Madame la préfète de la vienne.

La Préfecture a signé un arrêté pour éviter la prolifération de certaines espèces qui peuvent occasionner des dégâts aux cultures, aux forêts et aux biens. Cette dérogation a été validée par la Fédération de chasse. Notre commune n'est pas épargnée et de nombreux dégâts occasionnés par des sangliers ont été recensés et signalés à la Mairie.

La société de chasse organise régulièrement des battues afin d'éviter la surpopulation de sangliers dans différents secteurs de la commune.

Pour tous renseignements s'adresser à monsieur Clément Kelber

L'ACCA de Mazerolles vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.



#### Le GJ3V86, c'est près de 180 licenciés!

Quel plaisir de voir jouer ensemble au football tous ces jeunes issus d'un même territoire! Le Groupement Jeunes des 3 Vallées 86 regroupe cette année près de 180 licenciés des 6 clubs de Bouresse-Civaux-Lhommaizé-Mazerolles (UFOLEP)-Sillars-Verrières-Lussac/Mazerolles, engageant 9 équipes de U10 à U17 dont 2 féminines ainsi que des équipes U6/U7 et U8/U9.

Le groupement, c'est aussi une grande équipe d'éducateurs, services civiques, dirigeant set bien sûr bénévoles. Les sponsors et les mairies apportent également leurs soutiens matériel et financier indispensable à la vie de l'association.

L'actualité fait que cette saison est très particulière. En tout cas, chacun peut être rassuré, le groupement met tout en place pour que le sport soit pratiqué sereinement dans le respect des gestes barrières (gourdes et masques personnalisés offerts à chaque licencié).

Le GJ3V86 proposera cette saison un loto-grille, une bourriche d'huîtres, un loto, une randonnée gourmande et un vide ton sac.

Contact: M. Frédéric TURBEAU / 06 65 22 41 16 groupementjeunesdes3vallees86@gmail.com



#### **APE de MAZEROLLES**

L'APE de MAZEROLLES a pour objectif d'organiser des événements conviviaux et ludiques pour les enfants de l'école mais aussi de participer financièrement aux actions qui peuvent être portées par l'équipe enseignante.

Tout d'abord, nous tenons à vous informer que l'assemblée générale qui s'est déroulée le 21 septembre dernier à aboutie à l'élection d'un nouveau bureau composé des membres ci-dessous :

Président : Romain DEBRIL

Vice-Présidente : Laetitia CHANTIOUX

Secrétaire : David QUIÉVREUX Trésorier : Éric MORGEAU

Le contexte sanitaire de la COVID19 auguel nous sommes tous confrontés depuis mars 2020 nous a obligé a

annuler plusieurs manifestations programmées et notamment le LOTO de l'APE prévu en avril ainsi que la kermesse de fin d'année qui était envisagée fin juin.

Dans le même cas, nous n'allons pas organiser de sortie pour la fête d'Halloween dans le village comme cela se fait depuis plusieurs années. Cependant, nous allons maintenir des animations et cadeaux pour Noël et œuvrer à des projets pour les enfants de notre commune et des animations locales au cours des prochains mois.

#### **Association Sportive Mazerolles Lussac**

Le club est né d'une fusion de l'association sportive de Mazerolles et de l'association Sportive de Lussac Les Châteaux, le 20 Mai 2018. Jusqu'à l'année dernière, les matchs se déroulaient sur le stade de Mazerolles. Celui-ci n'étant plus aux normes concernant l'éclairage, les matchs ont dorénavant lieu sur le stade de Sillars, club avec lequel nous sommes en entente.

Cette année, l'effectif est d'environ 30 joueurs seniors et vétérans. Les manifestations n'ont malheureusement pas pu avoir lieu cette année pour les raisons sanitaires.

Le club compte organiser si possible un tournoi le vendredi du téléthon qui se déroulera au gymnase de Lussac et ses 3 lotos de l'année prochaine.

Le bureau est composé de 13 membres :

Co-président : Michel DUVAL / Philippe DESMAZIERES

Trésorier : Jean-Philippe MESMINSecrétaire : Chrystelle GUILLET

Correspondant : Tristan CLERMONT

Bureau : Siège Social : Mairie de Lussac-Les-Châteaux

Téléphone: 06.14.02.04.74 / 06.76.56.80.21

L'A.S.M.L vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.





#### Bodysmile: Reprise de la saison sportive

Prise de conscience cette année ? BOUGER= SANTÉ

Pour la sixième année de l'association, Bodysmile propose des activités sportives, les cours sont dispensés à la salle des fêtes de Mazerolles et sont destinés à tout public (masculin, féminin, débutant ou confirmé).

Le Lundi, on démarre avec la gym douce de 18h à 19h puis séance de Training de 19h30 à 21h, une activité de renforcement musculaire pour travailler l'ensemble du corps et avoir un travail cardiovasculaire grâce à l'enchaînement de différents exercices. Ces séances sont animées par Alexia alias « la psy en baskets » (coach sportif et psychologue de la prévention).

Le Mardi de 20h à 21h, cours de Zumba, qui signifie en espagnol « bouger vite et s'amuser », elle s'adresse à un groupe de tout âge où les chorégraphies sont simples, faciles à suivre, amusantes et efficaces grâce à sa musique dynamique et entraînante, bénéfique pour le moral. Animé par Léandro, instructeur depuis 6 ans et danseur professionnel.

Reprise cette année du cours de Zumba kid's, le mercredi de 17h à 18h pour les enfants de 6 à 11 ans.

Venez essayer, à partir de 105€ la saison. Clôture des inscriptions fin septembre.

Des événements ponctuels seront programmés sur l'année ne sachant pas où va nous mener cette année avec la COVID-19

- l'assemblée générale le 14/10/20 à 20h
- la soirée privée le 20/03/21
- la marche le 06/06/21

Suivez nous sur Facebook : Bodysmile

sur Instagram: bodysmile86

Renseignements par mail : bodysmile86@gmail.com, ou auprès d' Amandine Moreau (secrétaire) 06 03 12 59 79 ou de Virginie Gautier (présidente) 06 20 49 46 57.





Le Mazerolles Union Club 86 (MUC 86) repart pour sa deuxième année d'existence, dans le championnat de football UFOLEP de la Vienne.

Malgré une saison 2019-2020 interrompue par cette malheureuse pandémie, le MUC 86 a terminé 10<sup>ème</sup> sur 18 clubs participants. Rappelons que ce ne sont pas les résultats qui comptent mais le plaisir de jouer et de partager notre passion footballistique.

Pour cette nouvelle saison, nous repartons avec un effectif de 11 personnes, 11 joueurs assidus et motivés pour une saison conviviale, mais nous espérons qu'en cours d'année,

quelques personnes viendront renforcés nos rangs et ainsi, participer à la vie associative de Mazerolles. Petit rappel de ce qu'est le championnat UFOLEP, section football à 7 :

Les joueurs doivent avoir dans l'année du championnat au minimum 35 ans. Le championnat UFOLEP se pratique sur un demi-terrain de football, d'une durée de 2 mi-temps de 30 minutes. Les tacles sont interdits et il n'y a pas d'arbitres. Les matchs ont lieu le vendredi soir, il n'y a pas de matchs lors des vacances scolaires.

Lors de l'Assemblée Générale du mois de juin 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir nos nouveaux élus, Madame le Maire, Fabienne MAUPIN et Monsieur l'Adjoint, Pierre MARTINIÈRE. Nous avons pu ainsi aborder l'avenir de notre club et celui du stade de football :

- Les locaux du stade de football de Mazerolles ont subi divers actes de vandalisme, (jets de pierres et de bouts de bois, toiture cassée, tuyau de gaz endommagé, ...).
- Nous demandons à tous d'être vigilants afin que ceci ne se reproduise plus et de prévenir tout acte suspect.
- Il n'y aura plus pour cette saison de matchs ou d'entrainements seniors du championnat FFF, car l'ASML a préféré solliciter les terrains de Lussac et de Sillars.
- L'Association Sportive Mazerolles-Lussac (ASML) ne souhaitant plus s'occuper des jeunes licenciés footballeurs du secteur Mazerolles-Lussac du club des 3 Vallées et des matchs de football, le MUC 86 a été sollicité pour prendre le relais.

En accord avec la Mairie et les 3 Vallées, nous avons donc accepté de prendre en charge le traçage du terrain, la buvette et le goûter. Nous accueillerons les U13, 1 fois tous les 15 jours, le samedi après-midi.

- Nous espérons pour cette année acquérir de nouveaux buts homologués, de nouveaux filets et l'installation d'un panneau d'affichage à l'entrée du stade.
- En ce qui concerne les projets à venir du MUC 86, beaucoup d'interrogations pour la réalisation de ces derniers se posent à cause de cette pandémie de la Covid-19, qui nous affecte tous, socialement, budgétairement et sportivement.

Nous n'avons pas pu organiser le tournoi de rentrée UFOLEP qui aurait dû avoir lieu au mois de septembre, une affluence de plus de 100 personnes était attendue mais le protocole sanitaire était trop lourd à assumer pour une petite association comme la nôtre.

Il est prévu en 2021, une soirée « Années 80 », la participation à un tournoi international (Espagne), un repas de fin de saison, diffusion de l'Euro puis le tournoi de rentrée UFOLEP, en septembre pour la saison 2021-22.

- Renouvellement du bureau : Président : M. Sébastien TROUVÉ - Vice-Président : M. Thierry BOURREAU - Secrétaire : Mme Muriel BOURREAU - Secrétaire adjoint : M. Herilala ANDRIANJAFISOA - Trésorier : M. Bertrand FAURE - Trésorier adjoint : M. Mathieu KAZMIERCZAK

Nous profitons de cet article, pour glisser un petit hommage à M. Gil DESCHAMPS qui nous a quitté en juin 2020. Dirigeant et longtemps bénévole à l'Association Sportive de Mazerolles, compère de notre feu Président, M. Claude BEAUBERT, ils animèrent les repas organisés au Club House avec de franches rigolades, aujourd'hui souvenirs innoubliables.

Nous espérons vous rencontrer pour cette nouvelle année dans l'enceinte du stade, le vendredi soir lors des matchs à domicile, lors de ceux des jeunes U13, le samedi après-midi ou bien lors de nos manifestations, pour partager cette convivialité qui anime l'association.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Pour le bureau du MUC 86, M. le Président Sébastien TROUVÉ



## Actualités : Mazerolles au fil des jours ÉTAT CIVII







Nous vous informons qu'en respect des données personnelles de chacun, et étant soumis au RGPD (Réglement Général de la Protection des Données), nous ne pouvons plus diffuser les coordonnées des personnes apparaissant à l'État Civil.

Nous mettrons en place, à compter du 1er Janvier 2021, un système d'approbation des personnes concernées.



### Hommage à Jackie PÉRAULT

Le 5 octobre 2020, notre ancien Maire nous quittait.

L'annonce de sa disparition a suscité une vive émotion et une grande tristesse au sein du Conseil Municipal et de la population.

Le Conseil Municipal, ses collègues élus, famille et amis, lui ont rendu hommage le samedi 10 octobre, sur le parvis de la Mairie qu'il affectionnait tant. Les éloges funèbres prononcées par ses collègues élus ont souligné l'homme et l'ami qu'il avait été.

Jackie PERAULT était né le 2 décembre 1950 à Mazerolles.

Attaché à la vie locale et au développement de sa commune de naissance, il a débuté sa carrière d'élu comme conseiller municipal en 1995, premier adjoint au Maire en 2001 et Maire de 2008 à 2020. Parmi les nombreuses réalisations et aménagements réalisés dans la commune, Jackie était l'initiateur de l'agrandissement et la rénovation de l'école, de la cantine et de la salle des fêtes.

Jackie s'est aussi investi au sein de l'intercommunalité comme vice-président de la Communauté de Communes du Lussacois, puis délégué à la communication à la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

Jackie nous te remercions pour ton engagement au sein de la commune et nous t'assurons de poursuivre ta dynamique pour rendre Mazerolles agréable à vivre.

Le Conseil Municipal.



#### Décès de Gil DESCHAMPS

Au service de la commune pendant 15 ans, apprécié de tous et particulièrement des écoliers il a fait valoir ses droits à la retraite au 01/03/2014. Bénévole actif au sein des associations locales M. Gil DESCHAMPS nous a quitté le 04 juin 2020.



#### Départ en retraite

Le 1<sup>er</sup> Mai 2020 **Michèle DESERBAIS**, Secrétaire à la mairie de Mazerolles a fait valoir ses droits à la retraite au titre d'une carrière longue.

Née le 11 janvier 1960, elle a commencé sa carrière professionnelle en 1977 jusqu'en 1986 en tant que secrétaire dans des entreprises privées.

Elle rejoint la fonction publique territoriale en octobre 1986 au poste de secrétaire de mairie (grade commis) à la mairie de ROMAGNE, elle y restera pendant 18 ans (grade secrétaire de mairie concours reçu en 1997).

Le 1<sup>er</sup> juillet 2004 elle arrive à Mazerolles, recrutée par voie de mutation par le Maire Roland COMBEAUD en remplacement de Mme Marie-Thérèse MAUPIN.

En 2006, elle accède au grade d'Attaché Territoriale après réussite à l'examen professionnel, et restera jusqu'au 30 avril 2020.

#### Remerciements personnels

Je profite de cet article pour remercier chaleureusement :

- Les Mazerollais et Mazerollaises qui m'ont toujours témoigné beaucoup de sympathie
- Roland COMBEAUD (2004-2008) et Jackie PERAULT (2008-2020), les deux Maires pour lesquels j'ai beaucoup de respect qui m'ont permis d'exercer ma fonction de service public dans des conditions idéales.
- Les Adjoints (une pensée pour Jacques Vergier) et les membres des conseils municipaux successifs pour la bonne ambiance de travail
- Mes collègues retraités (Marcel Pontonnier, Christine Deville, Michèle Lusson, et Gil Deschamps qui nous a quitté), et ceux qui sont toujours au service de la commune (Katia Chaussebourg, Martine Souchaud, Véronique Thouvenin, Sylviane Barbier, Kléber Clément, Alexis Rouil) avec lesquels j'ai passé tant de bons moments.

J'ai quitté mes fonctions dans des conditions très particulières et inédites pendant le confinement imposé par la Covid et je n'ai pas pu dire au revoir comme je l'aurais souhaité.

Je souhaite à Pauline Ouvrard qui me remplace de faire une très belle carrière et d'être aussi passionnée pour son travail que je l'ai été.

Michèle DESERBAIS

Madame le Maire, le Conseil Municipal et les Agents Communaux vous souhaitent un bon voyage au pays de la retraite heureuse! et bonne continuation Madame Deserbais!

#### **Chantier Jeunes**

Cette année, du 10 au 14 août, douze jeunes de la commune ont fabriqué une boîte à livres qui a trouvé sa place dans le parc communal.

Ils ont également nettoyé les abords des chemins communaux

Gratuit pour les enfants, ce chantier était financé par la commune, la MJC 21 et ses partenaires institutionnels (CAF, MSA, Communauté de Communes Vienne et Gartempe).

En contre-partie, les jeunes ont participé les 25, 26 et 27 août à un séjour au parc de St Cyr où Paddle, Aquazone et d'autres activités leur ont été proposées.

Kleber, employé communal, les a aussi guidés pour le conseil et l'exécution des activités.

C'est donc après avoir percé, collé, assemblé et peint la boîte, qui est aujourd'hui installée derrière

l'arrêt de bus, qu'ils peuvent être fiers du travail accompli pendant cette semaine.

À tous, nous leur disons BRAVO et MERCI pour leur implication, leur sérieux et leur bonne humeur. Nous remercions également Alix de la MJC et les employés communaux pour tout ce qu'ils ont fait et apporté.



#### Repas des Aînés

Chaque année, la municipalité invite les personnes de 65 ans et plus au traditionnel Repas des Anciens.

Malheureusement, les risques liés à l'épidémie de Covid-19, rendent complexe l'organisation d'une telle manifestation festive et regroupant un grand nombre de personnes.

Aussi, la municipalité souhaite tout de même rendre hommage aux ainés en leur offrant un panier gourmand.

#### Le champion de France cadets de Ju-Jitsu habite Mazerolles!

Audérick GUTHOERL, âgé de 15 ans et domicilié à Mazerolles a représenté la section Ju-Jitsu du Dojo Lussacois lors des championnats de France cadets à Amilly (45).

Après 9 ans de pratique du Judo et 5 ans de Ju-Jitsu, Audérick a brillement remporté le titre de champion de France cadets avec son partenaire Lucas Duport, au mois d'octobre 2020.

Au mois de février 2021, si la crise sanitaire le permet, il participera au prochain championnat de France qui permettra la qualification au championnat d'Europe.



## Cérémonies

#### Cérémonie du 14 juillet

Lors de la cérémonie du 14 juillet 2020 à Lussac Les Châteaux, deux de nos pompiers Mazerollais ont été mis à l'honneur par le lieutenant Alain ARLAUD.

Mlle Servane BERTHONNET est devenue Sapeur Pompier Volontaire et M. Charles BERNIER a été nommé au rang de Caporal Chef.



#### 11 Novembre

A l'occasion du 11-Novembre, la municipalité a offert un nouveau drapeau à l'association des anciens combattants de la commune, en remplacement de celui qui officiait depuis de nombreuses années. La commémoration s'est déroulée en comité restreint uniquement avec Mme le Maire, le président des anciens combattants, M. Tucholski un des 2 porte-drapeaux ainsi que M. Madei, maire de Lussac Les Châteaux.







# Informations diverses

#### **Formations**

Tout au long de l'année, la municipalité accueille et forme des stagiaires et apprentis dans tous les domaines d'activités (espaces verts, école, périscolaire ...).

#### **Site Internet**



www.mazerolles.fr

#### MARCHÉ hebdomadaire

N'oubliez pas votre marché hebdomadaire semi nocturne, les mercredis soir de 16h00 à 19h00, sur le parking de la salle des fêtes, côté parc. Plus d'une dizaine de commerçants sont présents à ce jour.





#### **Food Truck**

Depuis juin 2020, un Food Truck s'installe tous les jeudis soir à partir de 18h30, à l'arrêt du bus en bas de la salle des fêtes.



#### <u>Information importante!</u>

La Communauté de Communes Vienne et Gartempe offre un bon-vacances de 50€ aux enfants de son territoire qui participent à un camp d'été au CPA Lathus.

Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août 2021 au CPA Lathus.

Les bons sont à demander/retirer auprès de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.





#### Le tourisme en Sud Vienne Poitou

L'Office de Tourisme Sud Vienne Poitou accueille les visiteurs et les habitants du territoire à Montmorillon, Saint-Savin et Lussac-les-Châteaux tout au long de l'année et à L'Isle-Jourdain d'avril à octobre.

Les experts de la Destination Sud Vienne Poitou vous informent des manifestations, des sites touristiques à découvrir, des 1 600 km de sentiers balisés et sentiers d'interprétation que vous pouvez arpenter en Sud Vienne Poitou.

On y retrouve les nouveautés comme Tèrra Aventura, l'application 100% gratuite de géocaching avec un parcours sur Lussac-les-Châteaux, Montmorillon, L'Isle-Jourdain/Le Vigeant, Valdivienne, Lathus-Saint-Rémy, Saint-Savin et Availles-Limouzine. A vélo, partez à la découverte de la Scandibérique, la partie française de l'Eurovélo 3 qui longe la Vienne de Valdivienne à Availles-Limouzine en passant par Mazerolles.

L'Office de Tourisme, c'est aussi un accès wifi gratuit et sécurisé, les tarifs réduits sur les entrées aux sites du département de la Vienne et une boutique de produits régionaux et souvenirs.

Office de Tourisme Sud Vienne Poitou 2 place du Maréchal Leclerc 86500 Montmorillon 05 49 91 11 96 accueil@sudviennepoitou.com www.sudviennepoitou.com

Retrouvez les actualités du Sud Vienne Poitou sur les réseaux sociaux « Destination Sud Vienne Poitou »

#### Horaires déchéterie de Lussac les Châteaux :



	en hiver	en été
lundi	fermée	fermée
	fermée	fermée
mardi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h
mercredi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h
jeudi	fermée	fermée
	14h - 17h	14h - 18h
vendredi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h
samedi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h



Plus d'infos? Une question?

WWW.SIMER86.FR

05 49 91 96 42





#### La Redevance Incitative :

Qu'est-ce que la Redevance Incitative? La Redevance Incitative est un mode de financement qui remplace l'actuelle Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Elle sera constituée d'une part fixe correspondant à l'abonnement au service de gestion des déchets et d'une part variable calculée en fonction du nombre de levées du bac noir ou de dépôts de déchets non recyclables dans les Points d'Apports Collectifs. Pourquoi mettre en place la Redevance Incitative?

Les objectifs sont multiples : réduire les quantités de déchets enfouis, maîtriser les coûts du service de prévention et de gestion des déchets face à l'augmentation de la TGAP et améliorer les conditions de travail des agents.

Quand sera t-elle mise en place? Cette modification de système de collecte des déchets, interviendra en plusieurs étapes :

2021 : Equipement de

chaque foyer en bacs individuels de collecte (1 jaune pour les déchets recyclables et 1 noir pour les ordures non valorisables) ou en badge d'accès aux Points d'Apports Collectifs (PAC).

- 2022 : Année blanche, une phase de test des nouvelles collectes sera effectuée
- 2023 : À partir de cette date, la production de déchets non recyclables de chaque foyer sera facturée au nombre de levées.

Comment sera calculée la part incitative ?

Elle est basée sur le nombre de présentation du bac noir à la collecte. Plus la production de déchets non recyclables sera importante, plus la Redevance Incitative sera élevée.

Dois-je acheter mes bacs de collecte? Non, en 2021 le SIMER fournira aux usagers des bacs jaunes et noirs individuels pucés et normalisés. Seuls ces bacs pourront être collectés par nos services.

#### Pour tout savoir de l'eau du robinet

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne. Combien vous coûte votre eau?

> Depuis 2018, tous les abonnés d'Eaux de Vienne paient leur eau potable au même prix. Quel que soit votre lieu d'habitation, le mètre cube d'eau vous revient à 2,28€ TTC, abonnement compris, sur la base de 120 m³ consommés. L'équité entre les abonnés est ainsi assurée.

Pourquoi boire l'eau du robinet ?

L'eau du robinet coûte jusqu'à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille.

80% du coût d'une bouteille d'eau à l'achat est consacré à l'emballage et à la commercialisation.

Eau du robinet : approximativement 0,0022€ le litre.

L'eau du robinet est aussi plus écologique que l'eau en bouteille. La boire permet d'économiser environ 10 kg de déchets d'emballage par an et par personne. Disponible 24h sur 24, au domicile des usagers, elle ne nécessite pas de transport motorisé.

Maîtriser votre consommation d'eau

Chacun peut, à son niveau, faire évoluer ses habitudes de consommation d'eau afin de ne pas la gaspiller.

Retrouvez nos conseils utiles sur eauxdevienne.fr > Espace Environnement > La production de l'eau du robinet > Eco gestes.

Vous pouvez également vous abonner à la page Facebook d'Eaux de Vienne et à sa chaîne vidéo You Tube pour avoir accès aux actualités de votre syndicat d'eau et à des conseils pratiques.





Le sapin de la Mairie sera replanté après la période des fêtes dans la commune.





## Le Coronavirus COVID-19 menace la santé de chacun.

Pourtant, pour éviter sa transmission nous pouvons observer des gestes simples :



Se LAVER LES MAINS plusieurs fois par jour



Ne pas se SERRER LA MAIN



Ne pas S'EMBRASSER



Se tenir à DISTANCE RAISONNABLE pour se parler

CES GESTES SIMPLES SONT TRÈS IMPORTANTS et nous vous engageons à les suivre le temps que cet épisode épidemique soit derrière nous.

Ces pratiques du quotidien ne remettent pas en cause les bonnes relations et la sympathie mutuelle.

Nous vous remercions pour votre solidarité.





- Courant fort : de la basse à la haute tension
- Courant faible : de la fibre optique à l'alarme incendie
- Photovoltaïque
- Domotique et technologie numérique

LA meilleure réponse à vos besoins, la solution ÉNERGIE DURABLE

## www.lumelec.fr

Électricité industrielles et tertiaire

39 route de Poitiers 86320 Mazerolles

05 49 84 05 00 - lumelec@lumelec.fr

## Sarl FRUCHON

Lussac les Châteaux **05 49 48 79 76**Montmorillon **05 49 91 07 19**Chauvigny **05 49 56 43 13** 



# AMBULANCES - Taxis 24h/24 et 7j/7



POMPES FUNÈBRES FRUCHON Roc Eclerc 3 rue Puits Chaussée Montmorillon 05 49 48 08 25

